

DELIBERATION 2022-038

LE VINGT-QUATRE FEVRIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX FEVRIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

PRESENTS : M. RIO, M. PLAUTIN, M. PIOT, Mme BRUEL, Mme PENA, M. TREPRAU, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mme BIANCO CHAINE, M. QUINTIN, M. LEFEVRE, Mme RIMBERT, Mme MAURIN, M. ROBIN, Mme MYSONA, M. BOISSEAU, M. THEOL, Mme ROLLAND, M. FONTVIEILLE, Mme OMS, Mme VESSIOT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme FABRY donne procuration à M. PIOT, M. VAN LEYNSEELE donne procuration à M. RIO, M. HIVIN donne procuration à M. RIO, Mme FERRAI donne procuration à Mme PENA, M. WALCZACK donne procuration à M. TREPRAU, M. BLANCHARD donne procuration à Mme BRUEL, M. CADIOU donne procuration à M. LEFEVRE, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE donne procuration à Mme MAURIN, M. SIGAUD donne procuration à M. BRUGUIERE.

ABSENTS : Mme PIACENTINI-MOREAU, Mme MOUGIN, M. DE BOISEGLIN

M. PLAUTIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Subvention de projet 2022 au bénéfice de Lisa Bonnet

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Lisa BONNET, védasienne de 23 ans, actuellement étudiante en deuxième année à l'école Centrale de Lille a choisi de parcourir l'Europe du Sud-Est en vélo (départ Saint-Jean-de-Védas arrivée à Lyon après plus de 6 000 Km et 17 pays traversés en 6 mois entre début mars et mi-août 2022).

Ce projet s'inscrit dans son parcours d'études et a pour objectif, outre la découverte culturelle de ces différents pays, de promouvoir l'expropriation entrepreneuriale suite à des échanges avec des dirigeants de ces différents pays. Ce périple sportif, culturel et sociétal se conclura par l'édition d'un guide à destination des entrepreneurs en France sous forme d'interviews entre autres. Ces interviews pourront aussi être vus sur les réseaux sociaux et sur le site de l'association « Rocket Bike » lors de son périple à vélo à travers l'Europe.

Monsieur Le Maire propose que la commune lui apporte un soutien financier de 500 € pour l'organisation de ce projet. Le budget prévisionnel total pour ce parcours à vélo à travers l'Europe est de 6 300 € dont 4 300 € financés sur fonds propres.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

- **D'autoriser** le versement d'un soutien financier de 500 € à Madame Lisa BONNET,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention afférente,
- **De dire** que les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre 65 de l'exercice en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 30 voix pour.



François RIO,
Maire de Saint-Jean-de-Védas